

## Communiqué

# Les consommateurs profiteront d'un plan d'action fédéral visant à moderniser la législation sur les produits dangereux et sur les aliments et drogues

**Ottawa, le 17 décembre 2007** – Les consommateurs canadiens profiteront d'une transparence et d'une imputabilité accrues, ainsi que d'un meilleur accès aux produits et aux marques, en vertu d'un plan d'action pour assurer la sécurité des produits alimentaires et de consommation annoncé aujourd'hui par le gouvernement fédéral, a fait savoir l'Association canadienne de produits de consommation spécialisés (ACPCS).

« Les nouvelles mesures permettront de moderniser la *Loi sur les produits dangereux* et la *Loi sur les aliments et drogues* », a mentionné Shannon Coombs, présidente de l'ACPCS. « Nous accueillons favorablement l'initiative et souhaitons vivement collaborer avec le gouvernement fédéral dans le cadre de cet important projet, en 2008. Ces documents de loi essentiels assurent la protection des Canadiens, ce qui est aussi une priorité des entreprises membres de l'ACPCS, des chefs de file dans l'utilisation réfléchie de produits chimiques dans la fabrication de produits institutionnels et de consommation sûrs et utiles au Canada. »

- 30 -

**Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec** Shannon Coombs, présidente de l'ACPCS, au 613-232-6616, poste 18, ou à [coombss@ccspa.org](mailto:coombss@ccspa.org).

